

PROCEDURE ETAPE 2 VALIDATION DE VOTRE LICENCE



Une fois l'étape 2 validée, la licence ne pourra plus être annulée et AUCUN REMBOURSEMENT ne sera possible en cas d'annulation.

- 1 Vous avez reçu un mail "GEST HAND" (attention chez certains fournisseurs d'accès le mail tombe dans les spams ou les indésirables) Il va vous permettre de valider vous-même votre licence.
Dans le cas où vous n'avez rien reçu, contactez SANS TARDER le club au 06 70 93 43 85
- 2 Cliquez sur le lien GESTHAND et Complétez ou modifiez les informations (tel , adresse, taille...)
- 3 Il faut insérer (Onglet : Parcourir) les documents demandés.
Vous allez devoir scanner les éléments demandés (si vous n'avez pas de scanner : posez les documents à plat et photographiez les avec l'appareil photo de votre téléphone, puis enregistrez les sur le bureau de votre ordi)

L'UN OU L'AUTRE

SOIT C'EST UN RENOUELEMENT DE LICENCE

PHOTO


La photo de la saison précédente apparaît (sauf si elle a plus de 3 ans). Vous pouvez la valider comme telle ou en mettre une autre (format pièce identité)

JUSTIFICATIF D'IDENTITE

Il est déjà inséré vous n'avez rien à faire mais vous pouvez le modifier (ex nouvelle Pièce identité etc...)

CERTIFICAT MEDICAL

Les CM sont désormais valables 3 ans pour le sport.

Cliquez sur  pour visualiser votre CM existant et connaître sa date, puis reportez là dans la case "date". Si vous ne voyez plus votre ancien CM c'est qu'il avait plus de 3 ans et a donc été supprimé. Il faut dans ce cas en fournir un nouveau.

Un exemplaire vierge est à votre disposition, à faire compléter par votre médecin traitant, mais si ce dernier vous délivre son propre certificat, c'est valable aussi. Attention si c'est le certificat du médecin, celui-ci devra comporter OBLIGATOIREMENT la mention "pas de contre indication à la pratique du handball en compétition ou en loisirs"

Si votre CM a moins de 3 ans il est donc valable mais il va falloir compléter le QUESTIONNAIRE SANTE QS-SPORTS et ensuite "ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTE"

Cas n°1 : Vous avez coché OUI à une ou plusieurs rubriques du questionnaire, dans ce cas il vous faut refaire un nouveau certificat médical. Un exemplaire vierge est à votre disposition, à faire compléter par votre médecin traitant, mais si ce dernier vous délivre son propre certificat, c'est valable aussi.

Cas n°2 : Vous avez coché NON à toutes les rubriques du questionnaire, dans ce cas votre ancien certificat médical est encore valable.

Indiquez bien dans gesthand la date de votre ancien certificat et non pas la date du jour

Insérez cette attestation sur le lien gesthand. **ATTENTION NE PAS METTRE le Questionnaire QS SPORT.**

POUR LES MINEURS : AUTORISATION PARENTALE

N'oubliez pas de cocher la case et d'indiquer le nom et prénom de l'enfant

SOIT C'EST UNE CREATION DE LICENCE

PHOTO

Format Pièce Identité

JUSTIFICATIF D'IDENTITE

La copie de la pièce identité (uniquement côté photo) ou du livret de famille ou du passeport

CERTIFICAT MEDICAL

Un exemplaire vierge est à votre disposition, à faire compléter par votre médecin traitant, mais si ce dernier vous délivre son propre certificat, c'est valable aussi. Attention si c'est le certificat du médecin, celui-ci devra comporter OBLIGATOIREMENT la mention "pas de contre indication à la pratique du handball en compétition ou en loisirs"

POUR LES MINEURS : AUTORISATION PARENTALE

N'oubliez pas de cocher la case et d'indiquer le nom et prénom de l'enfant

- 4 Après avoir réalisé les actions ci-dessus : **N'OUBLIEZ PAS DE CLIQUER SUR ENREGISTRER puis sur "FINALISER"**
Un nouvel écran apparaît concernant les conditions d'assurances => **COCHEZ LA CASE TOUT DANS LE BAS**
LE MESSAGE CI-DESSOUS APPARAÎT ALORS : "votre demande de licence a bien été transmise à votre club"
Si ce n'est pas le cas il faut vérifier, il doit manquer quelque chose
Si c'est le cas, vous n'avez plus rien à faire.

ETAPE 3 : Le club reçoit un mail de confirmation

Le secrétaire du club vérifie si les documents sont conformes à la demande et envoie une demande de validation à la Ligue HDF
A cet instant la licence est validée et le licencié peut jouer

ETAPE 4 : La Ligue HDF (Hauts de France) de Handball va vérifier à son tour le dossier

Si tout est bon, elle valide et vous envoie un visuel de la licence. Cela ne sert à rien de l'imprimer c'est juste une information
NB: Cette étape peut être longue mais ne remet pas en cause la possibilité de jouer avant

**Ne restez pas bloqué : Un doute, une question.....
N'hésitez pas à contacter le club 06 70 93 43 85**